



Réunion du Conseil de concertation locative **Le 10 novembre 2021**

Compte rendu

Début de réunion à 10h30

Présents :

CNL : Mr Malik Delmi

Excusés :

AFOC : Mr Michel Hanny – décédé (avis de décès en pj)

CNL : Mme Delphine Cornilleau – maladie (lettre d'absence en pj)

Meduane Habitat : Mr Ibrahima Diop

1 : Restitution de l'enquête de satisfaction locataire

Monsieur Diop présente les résultats de l'enquête et échanges avec Mr Delmi sur son contenu. Avec Mr Delmi, il est convenu que les résultats de cette enquête ont déjà été présentés en Conseil d'Administration de Meduane Habitat et qu'il n'était pas nécessaire de développer.

Toutefois, il est précisé l'importance de cette enquête qui permet d'apprécier le degré de satisfaction des locataires de Meduane Habitat sur le service qui leur est rendu. L'enquête permet également d'identifier les pistes de progrès et sensibilise les différents services sur les pistes de progrès qui doivent faire l'objet de plan d'action.

2 : Signature de l'accord collectif portant sur les charges récupérables et les prestations d'entretien récupérables assurés par la DMP et les prestataires extérieurs

Le CCL du 31 mars 2021 avait déjà étudié cet accord en présence de feu Mr Hanny pour l'AFOC et pour la CNL de Mme Delphine Cornilleau et de Mr Delmi assistés de Mr Rousseau en tant que conseil et Président de la CNL départementale. A l'issue de la CCL du 31 mars 2021, les deux associations ne s'étaient pas opposées à la signature de l'accord. Signature officielle dont les modalités devaient être définies ultérieurement.

Cependant, compte tenu de l'indisponibilité du représentant de l'AFOC (Mr Hanny décédé) et d'un des représentants de la CNL (Mme Cornilleau malade), Mr Diop propose à Mr Delmi de bien vouloir signer.

3 : Point sur les programmes de réhabilitation

Mr Diop rappelle que ces programmes sont présentés aux administrateurs en Conseil d'administration de la société. Il présente les programmes de réhabilitation terminés en 2021 (Francis Levesque et Eugène Messmer), ceux en cours (Léo Lagrange et Jacques Richard, Davout) et ceux à venir en 2022(Perdrière, Gaucherie, Bourny 2 et l'Huisserie les Lauriers).

Mr Delmi de la CNL se félicite de ces réhabilitations programmées et fait remarquer l'importance de cette réhabilitation progressive étape après étape et année après année qui permet de rehausser et de remettre à jour progressivement l'ensemble du parc ancien de Meduane Habitat.

Fin de la réunion à 11h30.